



Nouvelle branche du RER D - Parc des Expositions

dite "Barreau de Gonesse"

Synthèse du projet



Le mot du garant

François Nau

Pourquoi une concertation ?

Le public a le droit à l'information et à la participation au processus de décision pour les projets importants qui ont une incidence sur l'environnement. La concertation fait partie des moyens mis en œuvre pour l'exercice de ce droit. Elle permet d'améliorer le projet en tenant compte des avis exprimés et de vérifier son acceptabilité sociale.

Comment concevez-vous votre rôle ?

Mon rôle est de veiller au bon déroulement de la concertation sur le projet du Barreau de Gonesse, à la qualité et la sincérité des informations diffusées et à la mise à disposition de la population concernée de ces informations et des moyens d'exprimer son avis.

Qu'attendez-vous des débats ?

Tout d'abord, une présentation des différents aspects du projet – sa conception, son insertion, son exploitation, ses impacts potentiels- , du processus décisionnel et de son calendrier. Mais aussi des réponses aux interrogations, des avis, des suggestions et des prises de position. Il s'agit de rester dans le cadre du projet dans son contexte actuel, et de donner un éclairage sur les évolutions probables de ce contexte, étant précisé que la concertation ne porte pas sur ces évolutions qu'il s'agisse des autres projets d'infrastructures de transport ou des projets d'aménagement.

Le projet en bref

Le projet de nouvelle branche du RER D consiste à créer une liaison ferrée entre le RER D et le RER B dans le nord de l'Île-de-France.

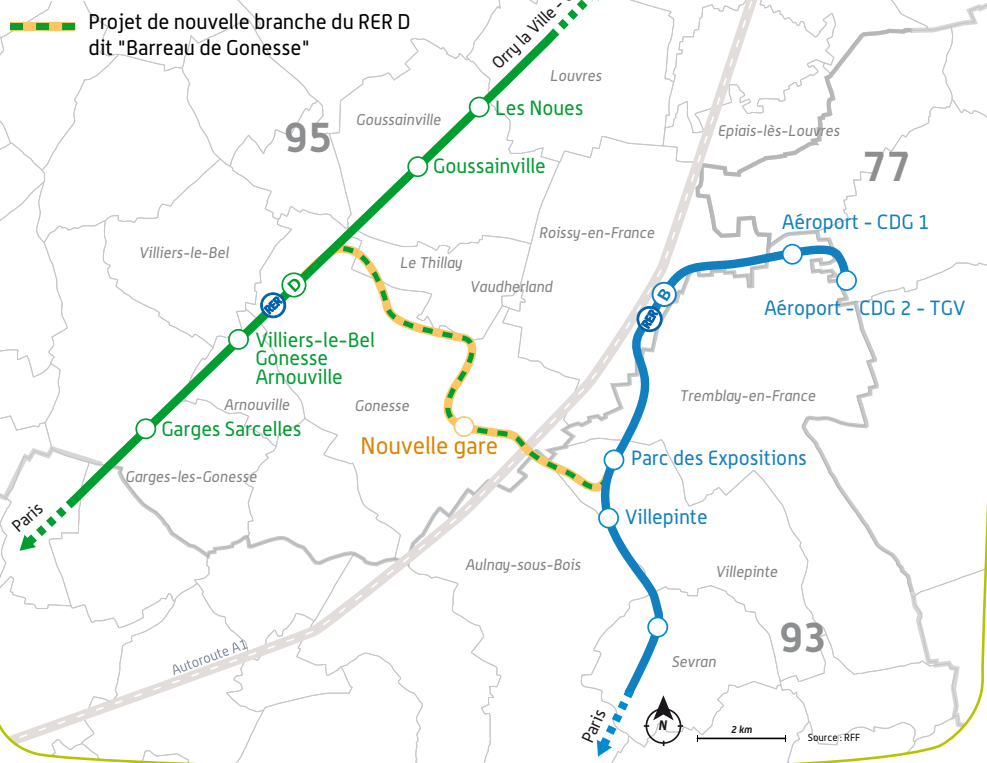
- Cette nouvelle branche permet de prolonger le parcours des RER D qui ont aujourd'hui pour terminus la gare de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville jusqu'à la gare RER B du Parc des Expositions.
- Le projet a pour principale vocation de relier les zones d'habitation de l'est du Val d'Oise aux zones d'emplois implantées à proximité (Parc des Expositions, Paris Nord 2 et aéroport de Paris-Charles de Gaulle (CDG)).

Cette concertation est un temps d'information et d'expression du public sur le projet avant l'approfondissement des études et en amont de l'enquête publique.

Elle doit permettre à Réseau Ferré de France, propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire français, et au STIF, autorité organisatrice des transports en commun d'Île-de-France de :

- > présenter au public le projet de nouvelle branche du RER D et répondre aux questions qu'il suscite ;
- > recueillir les avis des habitants du territoire et des usagers pour renforcer la cohérence du projet avec son environnement et le connecter au mieux avec les autres transports desservant le territoire.

Présentation du projet





Le projet : une nouvelle branche d'un RER D amélioré

La nouvelle branche du RER D en quelques chiffres :

- 1 RER par sens toutes les 15 min de 5h à minuit
- 10 min de trajet entre la gare RER D de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville et la gare RER B du Parc des Expositions de Villepinte
- 1 nouvelle gare en correspondance avec le futur BHNS et le métro du Grand Paris Express
- 4 400 voyageurs par heure attendus en 2030 en heure de pointe le matin
- 11,4 km de trajet dont 9,8 km de ligne nouvelle
- Entre 300 et 320 millions d'euros de coût de construction de la ligne



Améliorer les transports au quotidien et mieux desservir les zones d'habitation et d'emploi sont les objectifs de cette nouvelle branche du RER D

- Ce projet de liaison transversale s'inscrit dans la logique actuelle du développement d'une offre de transport ne passant pas par Paris. Ce type de liaison doit permettre aux usagers des gains de temps dans leurs déplacements quotidiens et offrir une alternative à la voiture.
- Cette nouvelle branche du RER D répond aux besoins des habitants de l'est du Val d'Oise de disposer d'un accès facilité aux secteurs d'activité du nord-est de l'Ile-de-France ainsi qu'aux zones d'activités en projet, notamment celle du Triangle de Gonesse.
- Ce projet est réalisé en coordination avec les programmes en cours d'amélioration du RER D.

Le RER D aujourd'hui :

- 3^{ème} ligne ferroviaire la plus fréquentée d'Ile-de-France avec 580 000 voyageurs par jour en 2009
- Ligne très longue d'environ 160 km
- 57 gares dont 6 dans le Val d'Oise



Le RER D à l'horizon de mise en service du projet :

- En complément de l'amélioration de l'offre permise par la nouvelle branche du RER D, des études sont menées dans le cadre du Schéma Directeur du RER D visant à accroître la desserte et améliorer la régularité :
- renforcement de l'offre entre Paris et Villiers-le-Bel - Gonesse-Arnouville
 - 8 trains par heure entre Goussainville et Survilliers-Fosses



Historique du projet

> 1998-2004 :

Première étude de faisabilité pour améliorer la desserte du pôle de Roissy - Charles de Gaulle pour le secteur est du Val d'Oise.

> Entre 2004 et 2007 :

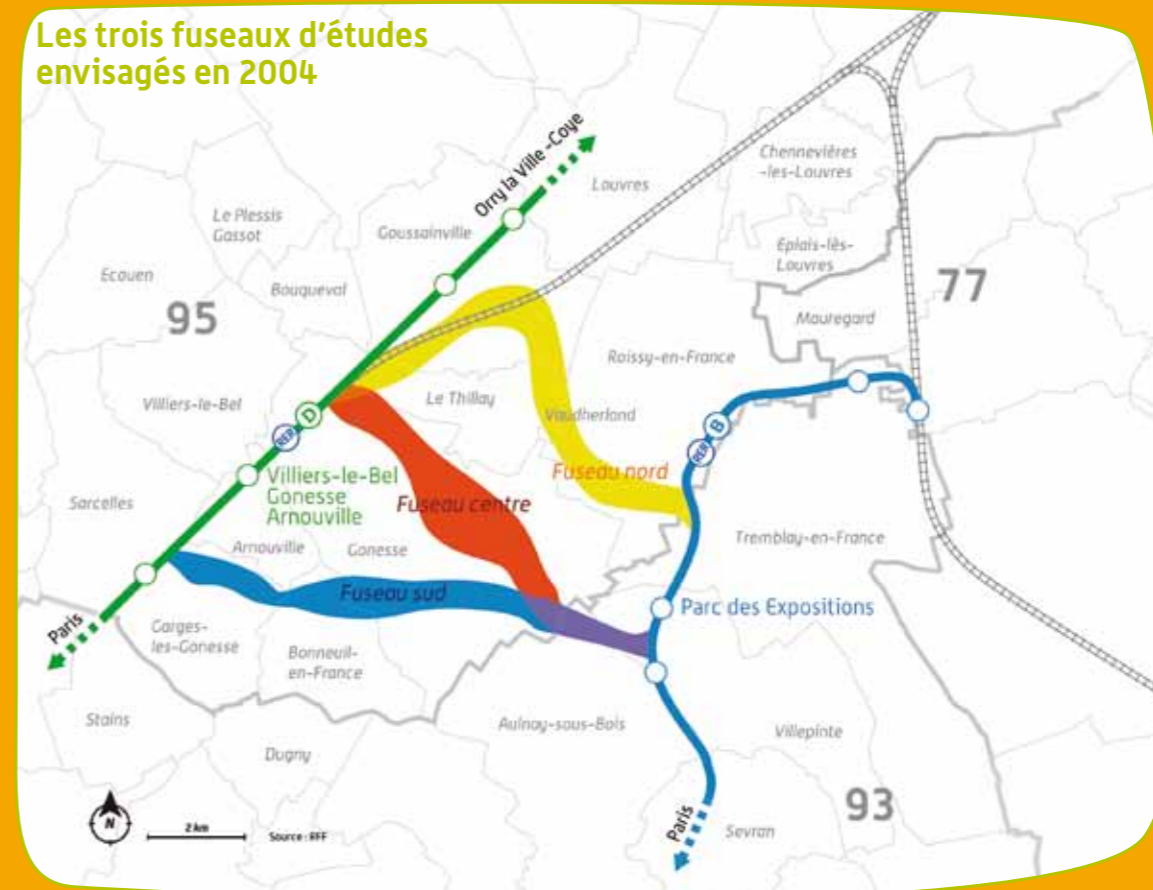
Réalisation d'études sur le trafic potentiel et identification des tracés envisageables.

Trois fuseaux de passage ont alors été envisagés :

- un fuseau nord passant entre Goussainville et Le Thillay ;
- un fuseau centre passant entre Le Thillay et Gonesse ;
- un fuseau sud passant au sud d'Arnouville et de Gonesse.

Suite à ces études, le fuseau central a été retenu, après une décision de l'ensemble des élus locaux et des partenaires du projet.

Les trois fuseaux d'études envisagés en 2004



> 2008 et 2009 :

- Inscription de la liaison au projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France de 2008.
- Lancement de nouvelles études par RFF suite à la définition du projet urbain du Triangle de Gonesse en 2008.

> Février 2011 :

Approbation par le Conseil d'administration de RFF et le Conseil du STIF du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP).

> 8 juin 2011 :

Décision de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) d'engager une concertation avec garant suite à sa saisine conjointe par RFF et le STIF.

Les objectifs du projet

Améliorer l'accès aux pôles d'emplois pour les populations de l'est du Val d'Oise

La desserte en transports en commun s'avère aujourd'hui insuffisante pour répondre aux besoins de déplacement de rocade entre les secteurs d'habitat, localisés le long du RER D, et les zones d'emplois majeures, implantées le long du RER B.

Ces emplois sont situés à :

Paris Nord 2

Actuellement, le parc d'activités accueille **500 entreprises** qui emploient près de **20 000 personnes**. A l'horizon 2030, il est estimé que **50 000 personnes** travailleront dans cette zone.

Parc des Expositions

Il reçoit chaque année plus de **1,5 million de visiteurs**, les grands salons pouvant accueillir plus de **30 000 visiteurs par jour**. Des études sont menées en vue de la réalisation d'un cluster d'entreprises dédiées aux congrès et salons en périphérie nord-est du PIEX.

En outre, une cinquantaine de manifestations sont organisées par an et rassemblent 200 000 visiteurs supplémentaires.

Plateforme aéroportuaire de Roissy-CDG

Cette zone offre actuellement **85 600 emplois** dont **16% occupés par des habitants du Val d'Oise**. La plateforme aéroportuaire est amenée à se développer à long terme.

Le projet de nouvelle branche du RER D a pour objectif de rapprocher les habitants du Val d'Oise de ces emplois grâce à une nouvelle liaison transversale performante.

Trajets domicile-travail : une nouvelle liaison ferrée en complément des lignes de bus existantes et du futur BHNS

Cette nouvelle branche complète une offre de transports en commun existante :

- les lignes de bus du réseau Trans VO n°22 et 23, et le service de transport à la demande Filéo (24h/24).
- dès 2013, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui permettra une liaison de l'ordre de 25 minutes entre la gare de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville et la gare RER B du Parc des Expositions.

A la mise en service du barreau ferroviaire, le BHNS sera maintenu et offrira une desserte complémentaire du territoire.

Créer une nouvelle gare au cœur d'un territoire en développement

Le projet de nouvelle branche du RER D comprend la création d'une gare à Gonesse permettant la desserte du futur pôle urbain et d'activités du Triangle de Gonesse.

Le Triangle de Gonesse est un projet d'aménagement urbain dont les études de faisabilité sont portées par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Plaine de France qui a pour objectif de :

- développer sur 250 hectares des activités tertiaires et technologiques ainsi que des équipements dédiés aux loisirs, à la culture et aux services ;
- permettre la création de 40 000 emplois.

La nouvelle gare : une correspondance à créer entre la nouvelle branche du RER D et la future ligne du Grand Paris Express

Desservie par le RER D, la ligne du Grand Paris Express et le BHNS, cette nouvelle gare permettra la desserte du projet urbain du Triangle de Gonesse, et facilitera les correspondances entre ces différents modes de transports.

Offrir une alternative au RER B pour l'accès au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte

Le RER D prolongé permettra une desserte du Parc des Expositions complémentaire à la desserte offerte actuellement par le seul RER B.

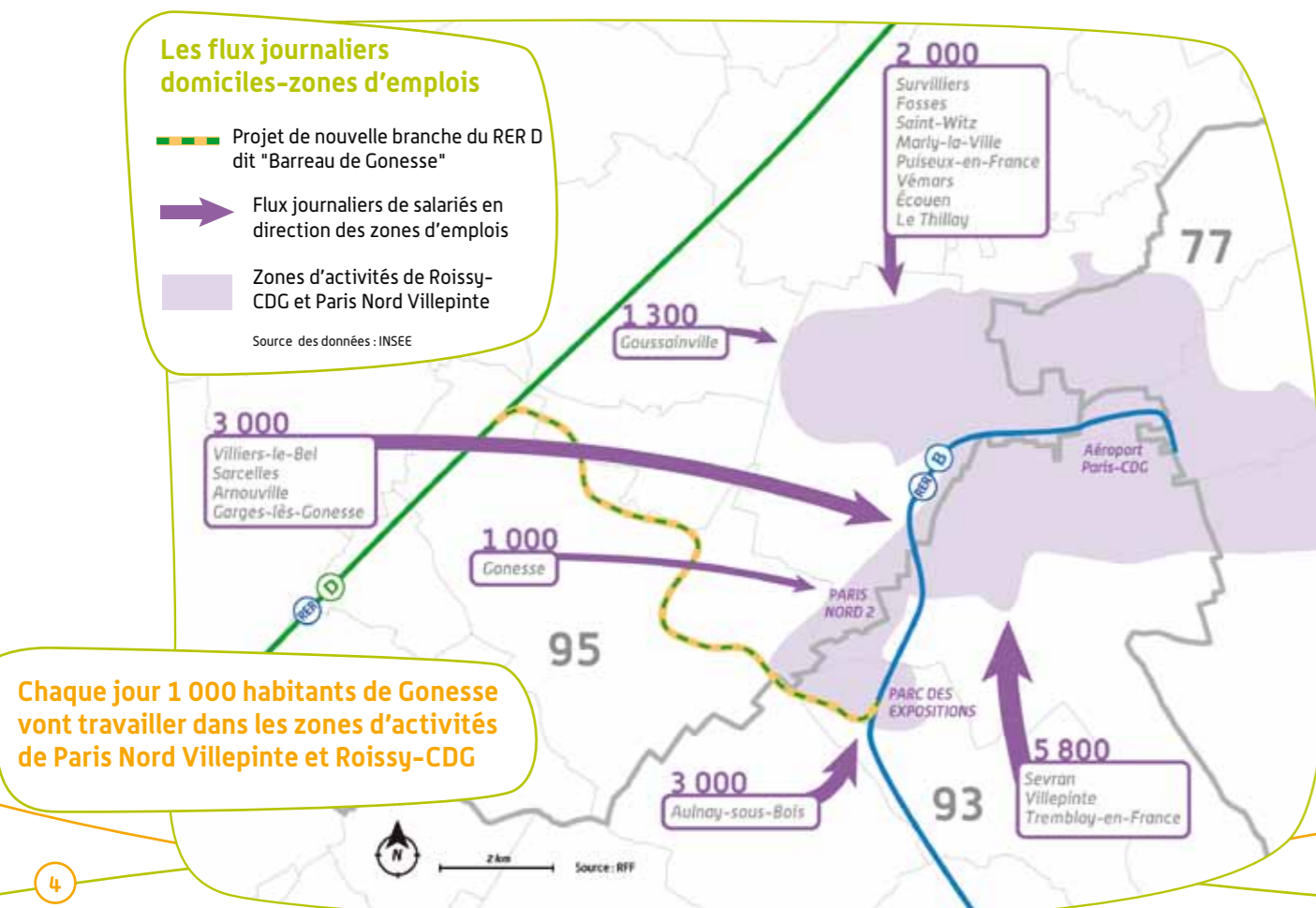
Les flux journaliers domiciles-zones d'emplois

Projet de nouvelle branche du RER D dit "Barreau de Gonesse"

Flux journaliers de salariés en direction des zones d'emplois

Zones d'activités de Roissy-CDG et Paris Nord Villepinte

Source des données : INSEE





Un projet dans un réseau de transports collectifs en développement

Le BHNS

Présenté en concertation à l'été 2011 par le STIF et le Conseil Général du Val d'Oise, ce projet consiste à créer une liaison de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre la gare RER D de Villiers-le-Bel - Gonesse - Arnouville et la gare RER B du Parc des Expositions de Villepinte.

La durée du trajet entre ces deux gares sera de l'ordre de 25 minutes.

La mise en service est prévue pour 2013.

Ce projet est financé par l'Etat et la Région Ile-de-France dans le cadre du Plan Esprit Banlieues à hauteur de 30 millions d'euros.

Le réseau de transports du Grand Paris Express

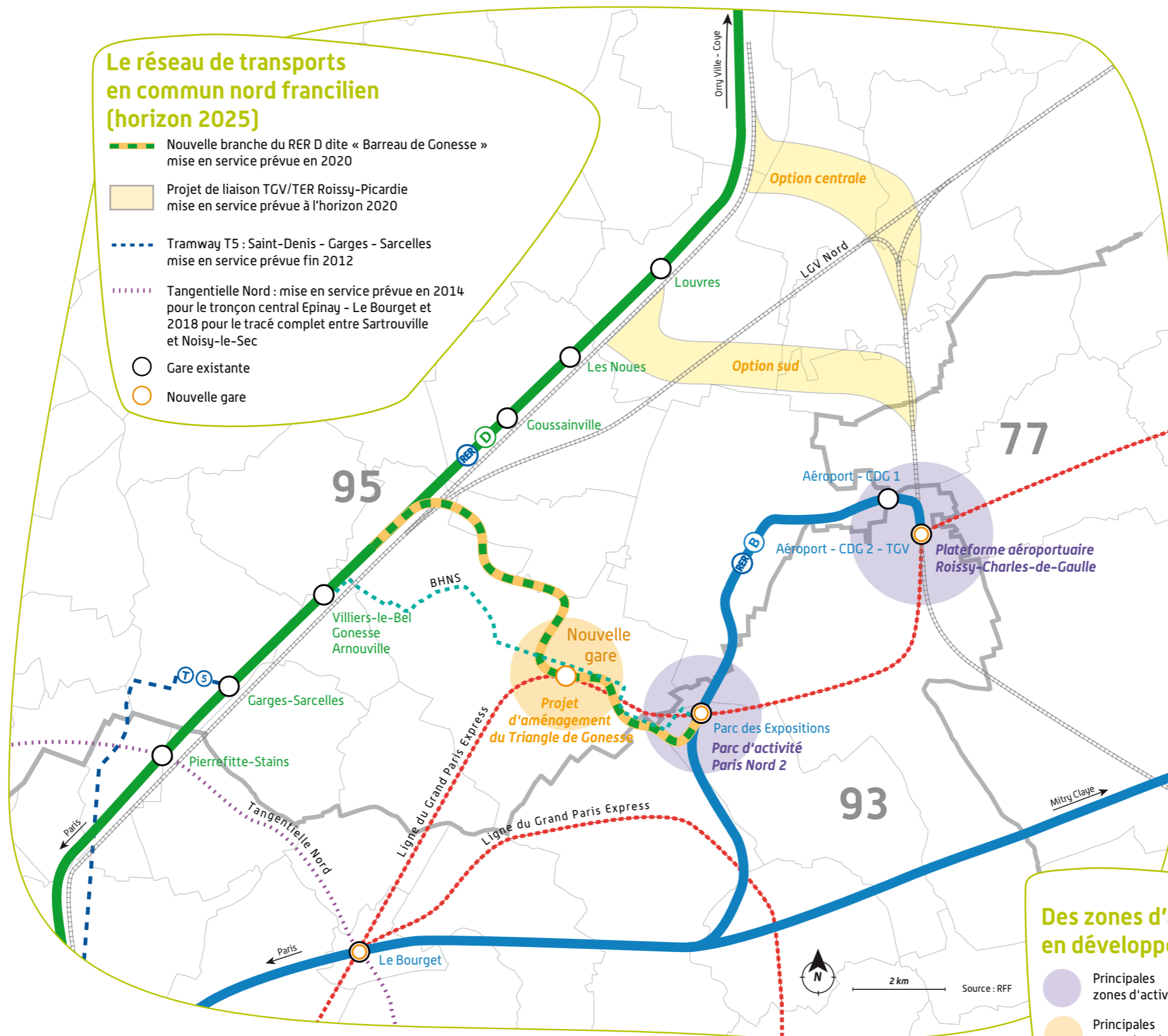
D'ici à 2025, le projet de réseau de transports du Grand Paris Express permettra aux Franciliens de se déplacer sans passer par Paris. Construit par la Société du Grand Paris, il reliera plus de 50 gares sur environ 150 kilomètres de parcours.

La mise en service de la ligne du Grand Paris Express reliant Saint-Denis-Pleyel à l'aéroport de Paris-CDG en moins de 20 minutes est prévue à l'horizon 2020.

La gare du Grand Paris Express créée à Gonesse sera en correspondance avec la nouvelle gare de la branche Parc des Expositions du RER D.

Le réseau de transports en commun nord francilien (horizon 2025)

- Nouvelle branche du RER D dite « Barreau de Gonesse » mise en service prévue en 2020
- Projet de liaison TGV/TER Roissy-Picardie mise en service prévue à l'horizon 2020
- Tramway T5 : Saint-Denis - Garges - Sarcelles mise en service prévue fin 2012
- Tangentielle Nord : mise en service prévue en 2014 pour le tronçon central Epinay - Le Bourget et 2018 pour le tracé complet entre Sartrouville et Noisy-le-Sec
- Gare existante
- Nouvelle gare



La modernisation du RER D

> Les programmes de maintenance : ils consistent à rénover, moderniser et remplacer les composants du RER D (rails, ballast, caténaires, installations électriques...) abîmées ou usées. Près de 30 millions d'euros par an sont investis par RFF pour réaliser ces travaux.

> Le Schéma Directeur : il s'agit d'un programme d'amélioration du fonctionnement du RER D. Il prévoit des investissements importants pour les quinze prochaines années afin de renforcer la fréquence des trains et améliorer leur régularité. Ces études et travaux sont majoritairement financés par l'Etat et la Région Ile-de-France.

- Les objectifs de ce projet sont :
- 1 RER D toutes les 5 minutes en heure de pointe d'ici fin 2013. Pour ce faire, 135 millions d'euros seront investis au nord de la ligne.
 - des études sont en cours pour apporter à long terme, en plus de l'amélioration de l'offre permise par la nouvelle branche du RER D, une meilleure régularité et une desserte en direction de Paris accrue.

Des zones d'activités en développement

- Principales zones d'activité existantes
- Principales zones d'activité en projet

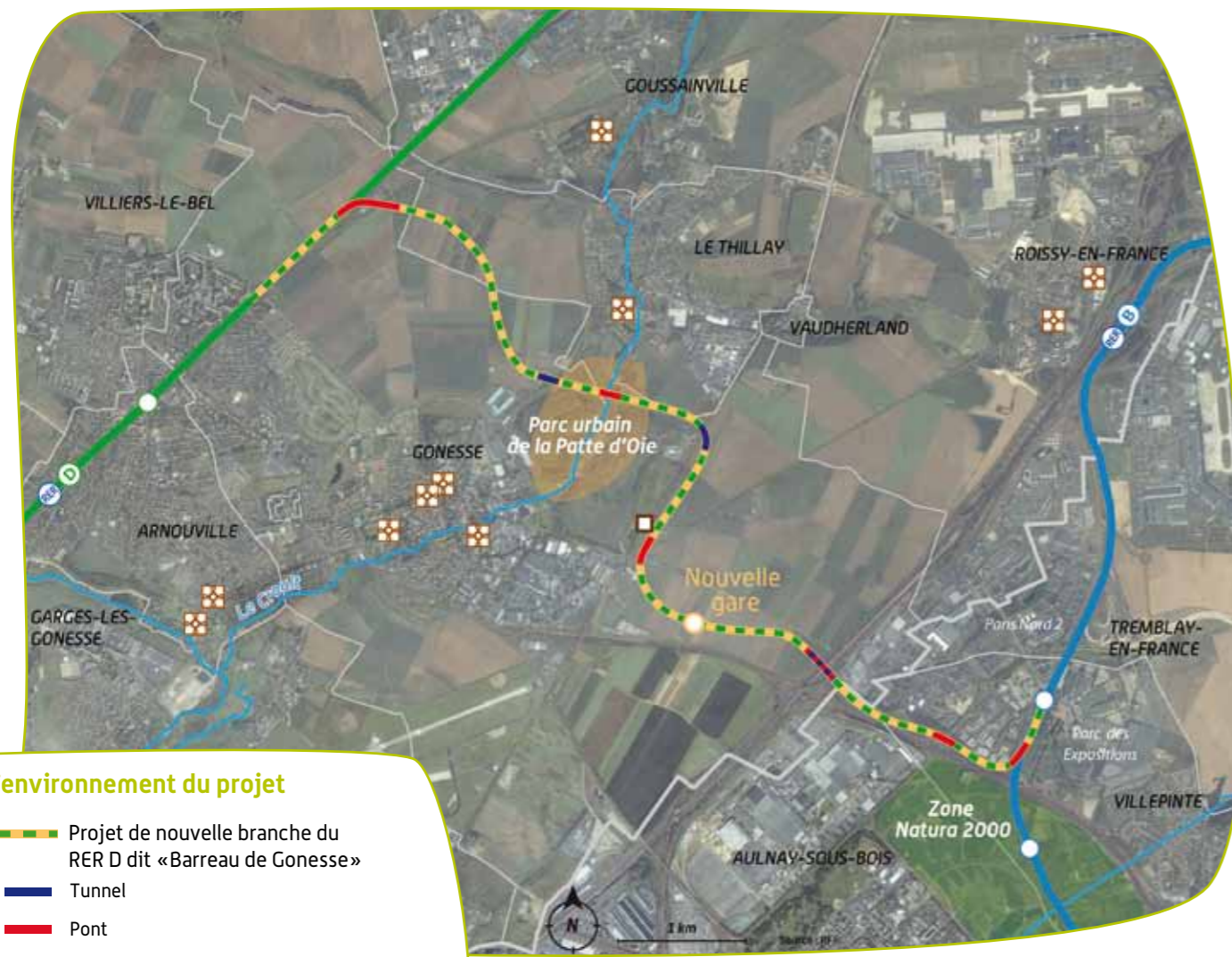
Les caractéristiques du projet

Construire une nouvelle ligne bien insérée dans son territoire

Comment tracer la future ligne ?

- **11,4 km** dont **9,8 km de ligne ferroviaire nouvelle à construire** pour relier la gare existante de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville et celle du Parc des Expositions
- **120 km/h** : vitesse maximale de circulation des trains
- **1 nouvelle gare** en correspondance avec le projet de ligne du Grand Paris Express et le futur BHNS
- **2 options techniques** envisageables pour le franchissement de l'A1 : en pont ou en tunnel bitube

La ligne sera construite en surface à l'exception des intersections routières et de la traversée du Triangle de Gonesse réalisées en tranchée. Le tracé proposé en concertation est la meilleure solution respectant à la fois l'ensemble des contraintes techniques liées à cette nouvelle ligne et son environnement économique et naturel.



L'environnement du projet

- Projet de nouvelle branche du RER D dit « Barreau de Gonesse »
- Tunnel
- Pont
- Franchissement de l'A1 en pont ou en tunnel
- ⊠ Monument historique inscrit ou classé
- ⊠ Mémorial du Concorde
- Rivière



Comment insérer le projet dans son environnement ?

Les caractéristiques du tracé ont été étudiées pour optimiser l'insertion du projet dans son environnement et notamment respecter l'aménagement du parc urbain de la Patte d'Oie à Gonesse et de l'écoulement de la rivière Croult.

L'emprise foncière nécessaire à la réalisation du projet est estimée à 40 hectares. Le tracé a été recherché de façon à préserver les espaces à vocation agricole.

L'aménagement de la déviation de la RD 47

Dans le secteur du « Moulin à Drap », au niveau des communes de Gonesse et Le Thillay, le Conseil général du Val d'Oise porte un projet routier de déviation de la RD 47, voie nouvelle de liaison entre les RD 47 et RD 902. Afin de réduire l'impact des projets sur l'environnement et d'optimiser leur insertion, une synergie a été recherchée entre ce projet routier et le projet ferré de nouvelle branche du RER D ; il est ainsi proposé de juxtaposer les deux infrastructures dans la section comprise entre les RD 47 et RD 317.

Un diagnostic environnemental préalable a été réalisé afin d'évaluer l'incidence du projet sur son environnement. Les principales conclusions sont reprises dans le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP).

Ce diagnostic n'a recensé aucune espèce animale ou végétale sensible sur le secteur géographique concerné par le projet.

Il a également établi que le projet n'impacte pas les monuments historiques du secteur ou le mémorial du Concorde à Gonesse.

Suivant le résultat des études acoustiques, des protections phoniques seront mises en place.

Quels sont les bénéfices de cette nouvelle branche pour les usagers ?

Environ **10 minutes** seront nécessaires pour parcourir le trajet entre la gare de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville et celle du Parc des Expositions en RER D.

Les temps de parcours pour les usagers actuels des transports en commun, habitant à l'Est du Val d'Oise et empruntant le RER D ou la ligne H, seront réduits :

- gain de temps supérieur à **20 minutes** en direction de Paris-CDG,
- gain de temps supérieur à **10 minutes** en direction du Parc des Expositions de Villepinte et de la zone d'activité Paris Nord 2.

La fréquence envisagée est d'un train par quart d'heure, par sens, aux horaires de circulation du RER D.

Comment financer ce projet ?

A ce stade des études et en fonction de la variante retenue, le coût de réalisation du projet est estimé entre 300 et 320 millions d'euros.

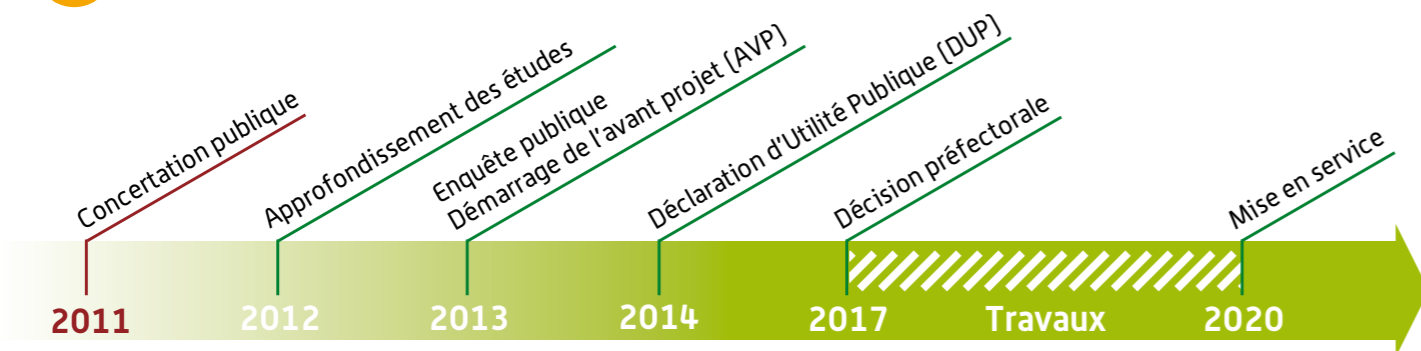
A ces coûts d'infrastructures doit être ajouté le coût d'acquisition de deux trains supplémentaires, évalué à 30 millions d'euros, nécessaire à la réalisation de cette desserte dans de bonnes conditions de régularité.

Les études actuellement en cours sont financées à parité par la Région Île-de-France et l'Etat dans le cadre du Plan Espoir Banlieues. Ce projet est par ailleurs inscrit au Contrat de projet Etat-Région (CPER) 2007-2013.

Les modalités de financement des phases ultérieures du projet seront précisées par la suite.

Le pilotage du projet

Le calendrier prévisionnel établi par Réseau Ferré de France



Les acteurs du projet



Etat

Soucieux d'améliorer les déplacements quotidiens des Franciliens et de favoriser un aménagement durable du territoire, l'État participe financièrement au développement des transports collectifs.



La Région Ile-de-France

Principal financeur du développement des transports en commun en Ile-de-France, la Région investit chaque année près de 1,5 milliard d'euros. Grâce au Plan régional de mobilisation pour les transports qu'elle a lancé, elle soutient l'ensemble des grands projets de transport en commun d'Ile-de-France.



Le STIF

Le STIF imagine, prévoit, organise, coordonne et finance tous les transports en commun en Ile-de-France. Emanation des collectivités locales (Région Ile-de-France, Mairie de Paris ainsi que les 7 autres départements franciliens), le STIF est l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France et il est l'acteur majeur de la mobilité durable en Ile-de-France. Il a pour mission d'améliorer et de faciliter les déplacements des Franciliens. Dans le cadre de ce projet, le STIF coordonne avec RFF la maîtrise d'ouvrage.



Réseau Ferré de France (RFF)

Propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire français, RFF a pour mission l'entretien, l'aménagement, la modernisation et le développement du réseau ferré national, dans une logique de développement durable. En tant que maître d'ouvrage, RFF dirige les études techniques concernant le projet. Il se porte également garant de la cohérence du projet avec les autres liaisons effectuées ou projetées sur le réseau ferré national.



La SNCF

Les transports ferroviaires en Ile-de-France sont exploités par la RATP et la SNCF. La SNCF (activité Transilien) fournit le service de transport sur la Ligne D du RER et est propriétaire du matériel roulant. Elle assure par ailleurs, pour le compte de RFF, l'exploitation et la maintenance du réseau ferré national. La branche Gares et Connexions de la SNCF est maître d'ouvrage des aménagements des bâtiments des gares existantes et gestionnaire des gares.



La concertation : un temps fort dans l'avancée du projet

Pourquoi la concertation ?

Moment privilégié d'information et de dialogue, la concertation a pour objectif de présenter le projet et de recueillir l'avis du public sur ses grandes caractéristiques et ses principaux objectifs.

Les avis recueillis permettront aux porteurs du projet d'orienter leur choix sur la poursuite du projet notamment sur les questions suivantes :

- pour les voyageurs : comment cette nouvelle branche complétera-t-elle au mieux l'offre de transport des différents modes (train, RER, métro, bus, tram ou voiture particulière) existants ou en projet dans l'est du Val d'Oise ?
- pour les habitants des communes traversées : comment construire cette nouvelle ligne en l'intégrant au mieux dans le cadre de vie ?
- Comment franchir l'autoroute A1 : en pont ou en tunnel ?

Cette phase de concertation sera suivie d'études complémentaires.

Par la suite, le projet fera l'objet d'une enquête publique durant laquelle le public pourra à nouveau s'exprimer.

Le rôle du garant

Le garant, François Nau, est une personnalité indépendante nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP) chargée de veiller au bon déroulement de la concertation.

- il ne prend pas parti sur le fond,
- il s'assure que l'information du public soit la plus complète et transparente possible et que l'expression de la diversité des avis se fasse dans un cadre d'écoute mutuelle.

A l'issue de la concertation, il rédige un compte rendu qu'il remet à la CNDP.

Le bilan de la concertation

RFF et le STIF rédigeront un bilan qui s'attachera à présenter la synthèse de tous les avis exprimés pendant la concertation.

RFF, en tant que maître d'ouvrage du projet, et le Conseil du STIF prendront une décision sur la poursuite et les éventuelles modifications du projet sur la base de ce bilan et en accord avec les financeurs du projet.

Le bilan de RFF et du STIF ainsi que le compte rendu du garant seront rendus publics sur le site du projet et le site de la CNDP. Ils seront intégrés dans le dossier d'enquête publique.



Les modalités de la concertation

La concertation se déroulera
du 20 octobre au 9 décembre 2011

S'informer et s'exprimer :

- Des **réunions publiques** ouvertes à tous (voir calendrier ci-dessous)
 - Des **rencontres avec les usagers** : les porteurs du projet vont à leur rencontre pour les informer, répondre à leurs questions et recueillir leurs avis. Deux petits déjeuners sont consacrés aux employeurs et salariés concernés, pour recueillir les avis.
 - Les **expositions et registres** présents dans les mairies d'Arnouville, Gonesse, Aulnay-sous-Bois, Tremblay-en-France, Villiers-le-Bel et à Villepinte au Centre culturel Joseph Kessel
 - Le site internet du projet **www.nouvellebranche-rerd.fr**
- > Pour consulter tous les documents d'informations
(Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales, synthèse du projet, dépliant...)
- > Pour donner son avis, déposer une contribution



Calendrier de la concertation

Réunions publiques

- **Villiers-le-Bel > le mercredi 9 novembre 2011 à 20h30**
Espace Marcel Pagnol • 2, rue Gounod • 95400 Villiers-Le-Bel
- **Roissy-en-France > jeudi 17 novembre 2011 à 20h00**
> Thème : «Projet de transport en interface»
Centre Culturel • «L'Orangerie» • 6, Allée du Verger
95700 Roissy-en-France
- **Gonesse > le mardi 22 novembre 2011 à 20h30**
> Thème : «Développement économique/urbain»
Salle Jacques Brel • 5, rue du Commandant-Maurice-Fourneau
(ancienne route d'Ecouen) • 95500 Gonesse
- **Villepinte - le jeudi 1^{er} décembre 2011 à 20h30**
> Thème : «Environnement et insertion»
Salle Joséphine Baker à l'Espace V - Roger Lefort
Esplanade Aimé Césaire • Avenue Jean Fourgeaud • 93420 Villepinte
- **Sarcelles - le mardi 6 décembre 2011 à 20h00**
École maternelle publique Pauline Kergomard • Salle polyvalente
37, avenue Auguste Perret • 95200 Sarcelles

Rencontres

Rencontres avec les usagers du RER D

- > Gare de Garges - Sarcelles
le 7 novembre 2011
à partir de 16h

Rencontre avec les habitants

- > Gonesse - centre commercial
Grande Vallée
le 18 novembre 2011
à partir de 17h

Nous vous conseillons de vérifier ce calendrier sur le site internet :

www.nouvellebranche-rerd.fr

Pour aller plus loin

www.nouvellebranche-rerd.fr

où vous pouvez en particulier consulter le dossier technique (DOCP) détaillant le projet